



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du **5 juillet 2021**

Décision n° **CP-2021-0677**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA) - Attribution de subvention d'équipement à l'Université Claude Bernard Lyon 1 pour le projet Preuve de concept CLARA - 2021 - Projet collaboratif UR'SHAPE - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Délégation Développement responsable - Direction innovation et action économique

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Baume

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 18 juin 2021

Secrétaire élu : Madame Nathalie Dehan

Affiché le : mardi 6 juillet 2021

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, MM. Ben Itah, Badouard, Mme Brunel Vieira, M. Marion, Mme Runel, M. Debù, Mme Fréty, M. Ray, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, Mme Brossaud, M. Boumertit, Mme Dehan, M. Bub, Mme Collin, M. Cochet, Mme Sarselli, MM. Gascon, Vincendet, Mme Pouzergue, M. Charmot, Mme Croizier, M. Bréaud, Mme Nachury, M. Buffet, Mme Crespy, M. Seguin, Mme Corsale, MM. Lassagne, Kimelfeld, Mme Picot, M. Da Passano, Mme Panassier, MM. Kabalo, Grivel, Vincent, Mme Fournillon, M. Pelaez, Mme Sibeud, M. Geourjon, Mme Frier.

Absents excusés : Mmes Fautra (pouvoir à M. Cochet), Asti-Lapperrière (pouvoir à M. Grivel).

**Commission permanente du 5 juillet 2021****Décision n° CP-2021-0677**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Cancéropôle Lyon Auvergne-Rhône-Alpes (CLARA) - Attribution de subvention d'équipement à l'Université Claude Bernard Lyon 1 pour le projet Preuve de concept CLARA - 2021 - Projet collaboratif UR'SHAPE - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Délégation Développement responsable - Direction innovation et action économique

**La Commission permanente,**

Vu le projet de décision du 16 juin 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales.

L'opération expérimentation et innovation partenariale fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2021-2026 votée par le Conseil de la Métropole le 25 janvier 2021.

**I - Contexte**

Le CLARA a pour objectif de fédérer les acteurs académiques, cliniques et industriels de la recherche en cancérologie en Rhône-Alpes et Auvergne, pour poser les bases d'un réseau d'envergure européenne.

Afin d'accélérer le transfert d'innovations de la recherche vers le patient et de contribuer au développement économique de l'inter-région dans le domaine de l'oncologie, le CLARA assure la détection, le montage et le suivi de projets collaboratifs public-privé visant à réaliser des preuves de concept en oncologie. Ce dispositif Preuve de concept est d'ailleurs une spécificité du CLARA, reconnue pour sa pertinence.

Dans le cadre du 16<sup>ème</sup> appel à candidature Preuve de concept CLARA édition 2021, la campagne d'évaluation des projets a permis de sélectionner et de labelliser 6 nouveaux projets.

La Métropole de Lyon propose de soutenir financièrement le projet de recherche et développement (R&D) collaboratif UR'SHAPE labellisé par le CLARA dans le cadre de cet appel à projets.

**II - Objectifs de la Métropole**

La Métropole intervient en soutien à la filière des sciences de la vie au titre de sa stratégie de développement économique, compte tenu de la dynamique de cette première et de son ancrage sur le territoire métropolitain.

La dynamique, à présent bien ancrée sur le territoire, mobilise l'ensemble des partenaires institutionnels régionaux et rayonne chaque année plus largement auprès des acteurs académiques et industriels régionaux et internationaux. L'accompagnement des sciences de la vie trouve également, depuis 2015, une résonance supplémentaire auprès de la délégation solidarité, habitat et éducation de la Métropole qui pilote les politiques médico-sociales et de santé publique du territoire.

Avec un objectif initial de fédérer les acteurs académiques, cliniques et industriels de la recherche en cancérologie en Auvergne-Rhône-Alpes, pour poser les bases d'un réseau d'envergure européenne, la Métropole soutient le CLARA pour la mise en œuvre d'actions de transfert de technologies entre des laboratoires et des PME visant à favoriser le développement économique en oncologie, dans le cadre du dispositif spécifique Preuve de concept.

### III - Le projet UR'SHAPE

Deux millions de femmes ont été diagnostiquées avec un cancer du sein en 2018, 40 % d'entre elles ont eu une mastectomie et seulement 20 % ont choisi une reconstruction mammaire car elles n'étaient pas satisfaites des solutions existantes.

UR'SHAPE est un projet de médecine régénérative visant à démontrer les performances de la bioprothèse Healshape. Cette bioprothèse, utile pour régénérer les tissus du patient après mastectomie, est actuellement développée en utilisant un biomatériau de qualité médicale, breveté et implantable permettant la régénération *in situ* des tissus du patient sans ajout de composés synthétiques. L'impression 3D de ce biomatériau conduit à la réalisation de bioprothèses personnalisées, aux formes et volumes souhaités.

Le projet propose de faire la preuve du concept que l'utilisation de cette bioprothèse permet une régénération *in situ* des tissus du patient. UR'SHAPE permettra, finalement, un meilleur résultat esthétique, une meilleure qualité de vie et, enfin, une intervention chirurgicale plus légère sans séquelles sur les autres parties du corps.

Le projet devrait générer des retombées économiques pour les établissements publics participant au projet et les autres acteurs de l'écosystème lyonnais. Healshape prévoit de se doter d'une équipe de 10 personnes en 3 ans. Elle envisage de construire localement son premier centre de production par bioimpression 3D. Cet investissement, stratégiquement implanté en région lyonnaise, va également permettre de générer des emplois.

La durée de réalisation du projet UR'SHAPE est de 28 mois à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, soit une date de fin de projet au 31 décembre 2023. Ce projet associe une start-up lyonnaise et l'Université Claude Bernard Lyon 1.

### IV - Plan de financement prévisionnel pour le projet UR'SHAPE

Partenaires	Coût complet (en €)	Assiette de l'aide retenue (en €)	Subvention octroyée (en €)	Taux d'aide Métropole	Métropole de Lyon (en €)	Région Auvergne-Rhône-Alpes (en €)
Université Claude Bernard Lyon 1	302 658,40	213 000	213 000	100 %	213 000	
Centre Léon Bérard	196 550	136 550	136 550			136 550
Healshape	570 692	429 800				
<b>Total</b>	<b>1 069 900,40</b>	<b>779 350</b>	<b>349 550</b>		<b>213 000</b>	<b>136 550</b>

### V - Modalités d'intervention de la Métropole dans le cadre du projet de R&D UR'SHAPE

Par délibération du Conseil n° 2021-0397 du 25 janvier 2021, la Métropole a voté une programmation pluriannuelle d'investissements qui consacre un budget prévisionnel de 2 500 000 € au soutien de démarches d'expérimentation et d'innovation partenariale visant à contribuer à développer l'innovation pour la santé.

Il est proposé d'ouvrir une autorisation de programme partielle d'un montant de 213 000 € sur cette enveloppe afin de participer au financement du projet UR'SHAPE issu de l'appel à projets Preuve de concept 2021 lancé par le CLARA.

Un comité de suivi, animé par le CLARA, sera mis en place afin de s'assurer du bon déroulement du projet UR'SHAPE.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'équipement d'un montant de 213 000 € au profit de l'Université Claude Bernard Lyon 1 pour financer le projet de R&D collaboratif UR'SHAPE ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

**DECIDE****1° - Approuve :**

a) - le principe d'intervention de la Métropole sur les projets de R&D labellisés par le CLARA dans le cadre de l'appel à projets Preuve de concept 2021,

b) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant total de 213 000 € au profit de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (projet UR'SHAPE) pour la période 2021 à 2024,

c) - la convention de subvention à passer entre la Métropole et l'Université Claude Bernard Lyon 1, définissant notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Décide** l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale P02 - Rayonnement national et international sur l'opération n° 0P02O9286 pour un montant de 213 000 € en dépenses, à la charge du budget principal répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 63 900 € en 2021,
- 53 250 € en 2022,
- 53 250 € en 2023,
- 42 600 € en 2024.

**3° - Autorise** le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente décision.

**4° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2021 et suivants - chapitre 204 - opération n° 0P02O9286 selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 63 900 € en 2021,
- 53 250 € en 2022,
- 53 250 € en 2023,
- 42 600 € en 2024.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 6 juillet 2021.**